

COMMUNIQUE DE PRESSE

SERVICE VÉLO : DES SOLUTIONS VERS UNE MOBILITÉ PLUS ACTIVE

Le 15/09/2021

Plus que jamais la mobilité est au cœur des débats ! De plus en plus de collectivités repensent leurs politiques d'aménagement et de transports et de plus en plus d'employeurs promeuvent activement les modes alternatifs auprès de leurs collaborateurs, notamment en réaction à la crise sanitaire actuelle, qui a impulsé une nouvelle dynamique en faveur des mobilités actives et fait émerger de nouvelles attentes. Aujourd'hui la pratique du vélo est en pleine expansion en France, une progression qui devrait s'inscrire dans la durée et gagner l'ensemble du territoire national puisque le pays s'est fixé un objectif de 12% de part modale à l'horizon 2030, pour 2,7% en 2019.

C'est dans ce contexte que l'ADEME dévoile ce jour une actualisation de son étude de 2015 sur l'évaluation des « Services vélos », ces services qui favorisent la pratique du vélo, comme le stationnement sécurisé, les solutions de location de vélos en libre-service et de longue durée, les aides locales à l'achat, les ateliers d'autoréparation et les services vélos en entreprise. Le développement de services vélos constitue donc une des briques essentielles au déploiement d'une politique cyclable efficace.

Cette étude¹ permet d'illustrer les principales caractéristiques techniques, financières et de gouvernance des différents services, d'identifier les profils de leurs usagers et d'évaluer les impacts sur les comportements de mobilité de ces différentes solutions. Les vélo-écoles impliquées dans la mise en œuvre du Savoir Rouler ont également fait l'objet d'une analyse.

La montée en puissance des Services Vélo sur tout le territoire national

Cette étude révèle une très bonne dynamique en ce qui concerne le développement et le déploiement de l'ensemble des services vélos sur tout le territoire national, avec un doublement du nombre de services dans la plupart des catégories de services étudiées ces 5 dernières années. Les solutions proposées se sont étoffées (parcs de vélos en location plus fournis et plus diversifiés, arrivée massive des vélos à assistance électrique et introduction des vélos spéciaux (pliants, cargos...)).

S'il existe un décalage non négligeable entre les principales métropoles et le reste du territoire national, le stationnement sécurisé, les aides locales à l'achat, la location longue durée et les réseaux d'ateliers d'autoréparation tendent à se démocratiser partout, y compris sur les territoires peu et moyennement denses. **De manière générale, le nombre et la diversité des services augmentent partout. Il s'agit d'un signal positif, l'atteinte des objectifs nationaux passant par un développement de la pratique, et donc des services, sur tout le territoire national.**

¹ L'actualisation de l'étude d'évaluation des services vélos menées en 2015 a été engagée en 2020. La démarche s'intéresse à 7 types de services vélo : le stationnement sécurisé, les solutions de location de vélos en libre-service et de longue durée, les aides à l'achat, les ateliers d'autoréparation, les services vélos en entreprise et enfin un focus sur les vélos écoles impliquées dans le Savoir Rouler. Pour réaliser ces analyses, un important protocole de collecte de données a été engagé et basé sur :

- La compilation des différentes bases de référencement de l'ADEME, d'INDIGO, des associations Vélos & Territoires et Heureux Cyclage, et du Ministère des Sports
- Une enquête auprès des 300 collectivités exploitant un service en France, complétée par l'interview de plus de 50 structures et exploitants
- Une enquête usagers auprès de plus de 13 000 bénéficiaires de services
- Une enquête auprès de 50 employeurs promouvant la solution vélo comme mode de déplacement

Le développement des systèmes de vélo en libre-service, lesquels ont par le passé donné une forte visibilité aux services vélos, arrive dans une phase où toutes les grandes villes sont dotées de vélo en libre-service.

L'étude constate également la complémentarité des services vélos : si les solutions de location, les services en entreprises, et les vélo-écoles encouragent le passage au vélo, l'aide à l'achat, les ateliers d'autoréparation et le stationnement sécurisé facilitent sa pérennisation. L'offre de service d'une collectivité est de fait rarement unique, le binôme atelier d'autoréparation et location de longue durée étant le plus fréquent. Il est à noter que l'offre de stationnement sécurisé, en grande partie portée par les Régions, est aussi très répandue.

Les impacts des services vélo sur la mobilité des usagers

L'étude permet d'appréhender les impacts des services vélos sur la mobilité des usagers (utilisation de la voiture, des transports en commun, ...) : l'ensemble des services analysés génèrent une baisse significative de l'utilisation de la voiture. 63% des bénéficiaires d'une aide locale à l'achat affirme ainsi avoir vu leur utilisation de la voiture baisser du fait du dispositif.

Pour les vélos en libre-service par exemple, 183 km/mois de voiture sont évités par les usagers d'un vélo classique et 236 km/mois pour les usagers d'un vélo à assistance électrique. L'étude montre par ailleurs que les changements provoqués par l'adhésion au service perdurent au-delà de l'adhésion et permettent d'inscrire des habitudes différentes dans la durée.

Enfin, l'étude permet d'estimer l'impact des services vélos sur la démotorisation des ménages : les services de location longue durée de VAE ont ainsi permis à 13% des abonnées de renoncer à l'achat d'une voiture et à 12% d'entre eux de se séparer d'une voiture !

La complémentarité des services vélos est ici très importante. Dans une logique de report modal, les stratégies d'aide à l'achat et de location longue durée sont les plus efficaces.

Mais elles doivent assez rapidement être suivies de solutions pratiques pour sécuriser le stationnement du vélo sur les lieux d'intermodalité, à proximité des lieux de résidence, dans les centres urbains et les lieux de travail.

Des Services Vélo qui doivent continuer à conquérir le plus grand nombre

À ce jour, le profil des bénéficiaires des services vélos est centré sur les hommes de plus de 45 ans et de CSP supérieure, comme en 2015. La cible tend cependant à s'élargir sur les tranches d'âge adjacentes. Quelques services touchent par ailleurs des cibles d'usagers plus diversifiés :

- **La location longue durée de vélo classique** touche plutôt les étudiants, et les personnes à plus faibles ressources.
- **La location longue durée de vélos à assistance électrique** touche un public majoritairement féminin.
- **Les ateliers vélo** concernent une population plus variée mais résidant principalement dans les villes centres.
- **Les vélos en libre-service** ciblent une population d'actifs de plus de 35 ans.

L'engagement d'une stratégie vélo en entreprise est assez rare. Il ressort de l'enquête auprès des entreprises proactives sur le sujet deux grandes conclusions :

- Les entreprises doivent traiter en priorité la question du stationnement vélo. Trop d'entreprises aujourd'hui ne proposent pas de solutions sécurisées.
- Une fois ce prérequis validé, l'association d'une action de soutien à la pratique (type forfait mobilité durable) à la mise en place d'animation permet d'augmenter la part modale du vélo de 2,5% !.

Des synergies entre les entreprises et les collectivités sont à trouver pour maximiser les impacts des actions, l'entreprise pouvant compléter une solution d'aide à l'achat, la collectivité pouvant soutenir les actions d'animation et de formation dans les entreprises.

FOCUS : Le guide de l'ADEME « développer la culture vélo dans les territoires »

Sensibiliser la population, mobiliser les publics et promouvoir les usages du vélo : le changement de pratiques suppose du temps et une stratégie de promotion élaborée en cohérence avec les actions de planification, d'aménagement, de développement et d'évaluation du système vélo dans les territoires.

Pour accompagner les collectivités dans la détermination d'une stratégie efficace et adaptée, l'ADEME distingue trois principales cibles:

- **Les non-cyclistes**
- **Les cyclistes occasionnels**
- **Les cyclistes réguliers**

L'ADEME recommande de mener des actions de sensibilisation à destination du grand public pour changer le regard porté sur le vélo et attiser la curiosité en montrant que la pratique du vélo comporte bien des avantages.

La mobilisation des publics est l'étape suivante avec des programmes d'animation pour inciter les habitants à se mettre au vélo. L'idée étant de créer une communauté autour du vélo.

Pour aller plus loin

- Actualisation de l'étude sur l'évaluation des services vélos : <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4934-diagnostic-d-evaluation-des-services-velos.html>
- Développer la culture vélo dans les territoires: https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4664-developper-la-culture-velo-dans-les-territoires-9791029717871.html?adtoken=d28d040552764ed2dbad5ea9021f3681&ad=admin008grsn3f&id_employee=14
- Développer le système vélo dans les territoires: <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html>

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brosolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)